

GOBEMOUCHE NOIR 2018

P.-A. Ravussin, D. Arrigo, L. Longchamp, F. Walther, L. Maire, Ph. Huguet et C. Daenzer

Population nicheuse: nouvelle baisse

La population nicheuse a passé de 65 couples en 2011 à 32 couples en 2015 soit une diminution drastique. En 2016 et 2017, elle accusait un léger mieux avec 39 et 38 couples respectivement. Malheureusement elle se retrouve à 32 couples au printemps 2018, suite à une diminution marquée au bord du lac de Neuchâtel. La prédation intense exercée dans nos nichoirs sur les femelles et les jeunes est vraiment la cause principale de ces fluctuations. Elle a pu être en grande partie réduite dans nos deux secteurs d'étude. On sait que le Gobemouche noir s'est implanté dans nos régions il y a un demi-siècle grâce à une immigration importante, mais depuis longtemps, ses populations ne se maintiennent que grâce à leur productivité propre. La prédation dans les nichoirs se paie cash !

Mais il existe aussi des facteurs hors saison de reproduction qui nous échappent. La population de Baulmes comptait 17 couples qui ont produit 66 jeunes à l'envol en 2017. Celle de Grandson-Corcelles en comptait 21 qui avaient produit 95 jeunes. Comment comprendre alors que la population de Baulmes ait augmenté d'un couple (+ 6%) alors que celle de Grandson-Corcelles en a perdu 7 (- 33%)?

Disparu de l'embouchure de l'Arnon

Alors que l'espèce était présente en petits nombres depuis 1968 dans le secteur de Corcelettes-sur-Grandson, le contrôle des 40 nichoirs de ce réseau réalisé par F. Walther, L. Maire et Ph. Huguet a montré son absence complète en 2018, mais une abondance remarquable de Loirs!

Bilan de 41 années d'étude

Le suivi des réseaux de nichoirs du nord du canton de Vaud (Baulmes, Grandson, Bonvillars, Onnens et Corcelles-près-Concise) s'est poursuivi lors du printemps 2018.



La situation de cette petite population en marge de son aire de répartition s'est à nouveau détériorée. Après 39 et 38 couples en 2016 et 2017, on se retrouve au minimum de 32 couples nicheurs, alors qu'il y en avait 65 en 2011. Les nichoirs du secteur de l'Arnon ont été contrôlés en détails et ont montré la disparition complète des couples nicheurs de ce secteur. L'effectif total a donc été recensé avec précision.

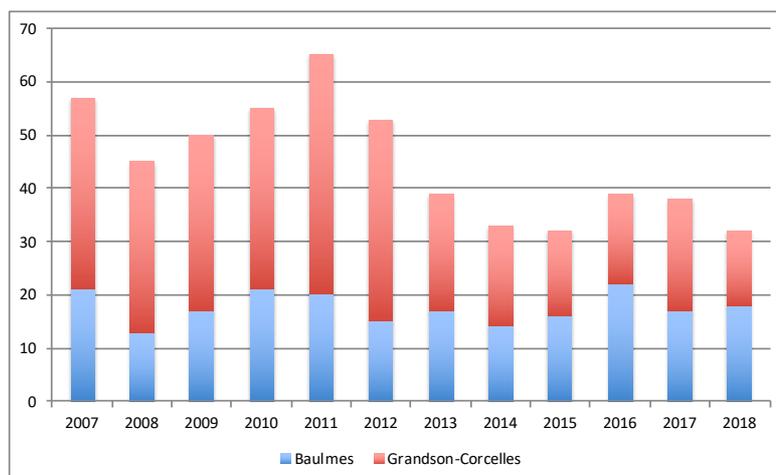


Fig. 1 : Nombre de nids de Gobemouche noir dans le Nord vaudois de 2007 à 2018. A Grandson-Corcelles, l'effectif passe de 45 couples (2011) à 14 couples, alors qu'à Baulmes, l'effectif semble mieux se maintenir.

la saison 2018 en bref

Après un hiver conforme à la norme du point de vue température, mais avec des précipitations abondantes, le printemps 2018 a été le quatrième printemps le plus chaud depuis le début des mesures en 1864! A peine moins chaud que 2017! Mars a été plutôt frais, mais avril a dépassé la norme de 3,9° et mai fut également très chaud. En conséquence, la végétation a été très précoce.

Arrivée enfin plus précoce, ...

Contrairement à ces dernières années, les Gobemouches noirs sont arrivés relativement tôt. Les conditions atmosphériques de mai et juin ont été plutôt favorables durant la période d'élevage des jeunes.

Malgré cela, les résultats globaux ont ont été clairement mitigés.

En résumé

Date de ponte moyenne : 9 mai (15 mai en 2017) au bord du lac de Neuchâtel et 10 mai (16 mai en 2017) au pied du Jura. Après 5 années d'arrivées plutôt tardives, les gobemouches noirs se sont installés près d'une semaine plus tôt en 2018

Succès de la reproduction

Grandeur de ponte moyenne: 5.46 à Baulmes et 5,64 au bord du lac, plutôt faible malgré de la date de ponte un peu plus précoce.

Taux d'éclosion: 78.5% sur la rive nord du lac de Neuchâtel (faible) et 92% à Baulmes (excellent).

Succès d'envol: Seuls 59 jeunes se sont envolés des nichoirs d'Onnens et de Corcelles, alors qu'il y en avait 95 l'année précédente! A Baulmes 65 jeunes à l'envol, très proches des 66 de l'année 2017. Ces valeurs restent très moyennes par rapport aux meilleures années.

Le nombre de nids total qui s'était maintenu entre 2016 et 2017, s'est effondré en 2018. On est très loin de la moyenne proche de 50 nids des années 2007 à 2011. La date de ponte est un peu plus précoce sans que les grandeurs de ponte en profitent (5,46 à Baulmes et 5,64 à Onnens). Cette grandeur de ponte, mesurée à Baulmes depuis 1978, montre une nette tendance à la baisse depuis plus de 10 ans. Malgré des conditions d'élevage des jeunes correctes il n'y a eu en moyenne que 4,64 jeunes envolés par nid réussi à Baulmes et 4,92 au bord du lac de Neuchâtel.

Protection des nichoirs

Depuis la mise en place systématique des manchons d'aluminium le long des troncs ainsi que des planchettes à l'intérieur des nichoirs sous le trou de vol, la prédation a pu être considérablement réduite sur les nichées de Gobemouche noir. De 2016 à 2018 on note toutefois une nette recrudescence des cas de prédation.

Pour éviter au maximum cette prédation dans les nids, cela nécessite que les nichoirs les plus favorables au Gobemouche noir, qui sont souvent déjà protégés, soient bouchés de début mars à la mi-avril afin de les soustraire à la nidification des mésanges. A Baulmes, cela représente une trentaine de nichoirs sur 160. Il en reste donc bien assez pour les autres espèces. La preuve, chaque année de nombreux nichoirs restent vides. Il y en avait ainsi 47 en 2018 pour une moyenne de 41 entre 2007 et 2018.

Dès l'installation d'un couple de Gobemouche noir, on place des manchons de protection le long du tronc, en veillant à ce que le nichoir ne puisse être atteint par des branches latérales. Ce procédé est réalisé aussi bien à Baulmes que le long de la rive nord du lac de Neuchâtel et a porté ses fruits jusqu'en 2015, mais va nécessiter de nouvelles mesures de déplacement de nichoirs pour les années à venir, comme on peut le constater à la lecture du graphe ci-dessous. Des nids, même équipés de manchons et de planchettes ont été détruits. Le seul remède consiste pour l'instant à déplacer ces nichoirs dans des secteurs où les loirs ne parviennent pas à y accéder. Le taux d'échecs, en très grande majorité dû à la prédation a atteint un maximum en 2012.

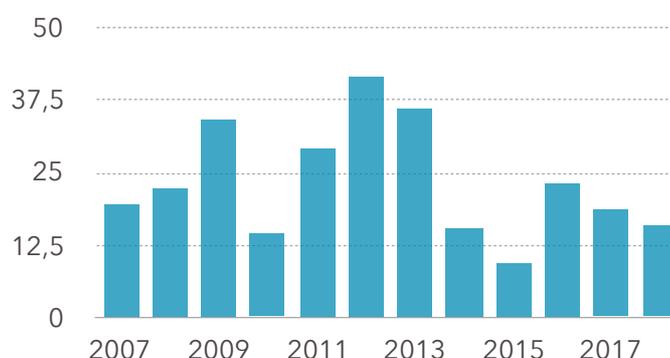


Fig. 2 : Taux d'échec (= 0 jeune à l'envol) des nids de Gobemouche noir dans le nord vaudois de 2007 à 2018.

<i>Nid</i>	<i>date ponte</i>	<i>grand. ponte</i>	<i>nb éclos</i>	<i>nb envolés</i>	<i>cause d'échec</i>
Sa&Na	29.04.18	?	?	?	
MB55	30.04.18	6	6	6	
MB65	04.05.18	≥5	?	0	Torcol
Hald	02.05.18	6	6	6	
MB82	06.05.18	5	5	5	
MB103	06.05.18	6	5	4	
MB73	07.05.18	5	5	4	
MB132	10.05.18	6	6	0	?
MB92	10.05.18	6	3	3	
MB143	15.05.18	6	6	2	
MB23	≤18.5.18	?	?	0	préd. Mustél.
MB155	19.05.18	6	6	6	
MB62	20.05.18	5	5	5	
MB33	21.05.18	4	4	4	
MB35	[01.06.2018]	5	5	5	
MB119	[01.06.2018]	5	5	5	
MB150	22.05.18	6	4	4	
Poul.H.	20.05.18	6	6	6	
Total		83	77	65	
nb	18	15	16	16	
moy	10.05.18	5,53	5,13	3,82	
e-t	8,13	0,64	0,92	2,13	

<i>Nid</i>	<i>date ponte</i>	<i>grand. ponte</i>	<i>nb éclos</i>	<i>nb envolés</i>	<i>bague_F</i>	<i>âge_F</i>	<i>bague_M</i>	<i>âge_M</i>
MC09	30.04.18	7	7	7				
MC04	28.04.18	6	6	6				
MO29	05.05.18	7	5	5	B426739	2	B426702	2
MC05	10.05.18	7	6	6	B426630	4		
MC84	26.05.18	5	3	0	B426736	2		
MO06	04.05.18	6	5	5	B426785	1	B426754	2
MC92	29.04.18	7	7	7				
MO21	02.05.18	6	6	6	A 63919	3	B317306	7
MC13	[31.05.2018]	5	5	5	B205526	x	B426676	3
MC45	[01.06.2018]	4	2	2				
MC49	26.05.18	3	2	2				
MC52	[30.05.2018]	4	3	3				
MC51	23.05.18	6	5	5				
MC12	?	6	0	0	B426717	2		
Total	14	79	62	59				
nombre	14	14	14	14				
moy	09.05.18	5,64	4,43	4,21				
e-t	11,383	1,28	2,10	2,39				

Tableaux 1 et 2: Résultats détaillés des 18 nids de Baulmes (nichoirs MB) et des 14 nids de la rive nord du lac de Neuchâtel (nichoirs MO: Onnens et MC: Corcelles-près-Concise): date ponte = date de ponte du premier oeuf, grand. ponte = grandeur de ponte, nb éclos: nombre d'oeufs éclos, nb envolés: nombre de jeunes envolés. Tous les jeunes ont été bagués, mais seuls quelques couples adultes du secteur Onnens ont été capturés et bagués ou contrôlés.

La polygynie chez le Gobemouche noir

Le Gobemouche noir est une des rares espèces d'oiseaux à manifester une tendance marquée à la polygynie. Il s'agit en fait d'une polygynie facultative, la plupart des mâles étant monogynes. Elle est connue de longue date (1939) et fut étudiée déjà lors des travaux de pionnier de Von Haartmann en 1949 et 1951. Il avait par exemple découvert que cette polygynie était généralement aussi polyterritoriale, un mâle pouvant attirer une femelle dans deux territoires nettement séparés.

Dès 1980, la première année de capture des adultes nicheurs à Baulmes, nous avons constaté des cas de polygynie et ce fut le cas presque chaque année par la suite. Sur la rive nord du lac de Neuchâtel, le phénomène est beaucoup plus rare, sans qu'on en sache les raisons.

Comportement des mâles

Dès leur arrivée sur les zones de nidification, les mâles chantent de manière soutenue en défendant un site de nidification. Dans les zones bien pourvues en nichoirs, c'est pratiquement toujours l'un d'eux qui est choisi, les cavités naturelles n'étant utilisées qu'exceptionnellement. Parfois, le mâle d'emblée va chanter à un autre nichoir, voire même à un troisième. Très souvent, ces nichoirs sont dans des secteurs différents, parfois à plusieurs centaines de mètres de distance. Les premières femelles arrivent quelques jours après les mâles et la situation se complique ensuite avec des arrivées de mâles et de femelles s'échelonnant sur près d'un mois. Nos contrôles permettent de repérer les mâles chanteurs, puis l'inspection des nichoirs va nous renseigner sur le déroulement de la nidification. Ce n'est très généralement que lors de la capture des adultes que l'on pourra découvrir, grâce au baguage et à la lecture des bagues, les cas de polygynie. La capture des mâles est réalisée lorsque les poussins sont âgés d'au moins 4 jours. Lorsque le mâle est monogyme, il est généralement capturé lors d'un nourrissage dans la demi-heure qui suit. Lorsqu'il est polygyne la situation se complique. Parfois le mâle nourrit alternativement dans les deux nichoirs et sa capture et la confirmation de la polygynie se font relativement facilement. Dans d'autres cas, le mâle est beaucoup plus assidu à nourrir l'une des deux nichées. C'est souvent la plus précoce. Il ne nourrit alors la deuxième nichée que beaucoup plus rarement, parfois une fois toutes les heures, voire moins. Enfin, il est possible qu'il ne nourrisse pas du tout l'une des deux nichées. D'un point de vue pratique, nous installons le piège assuré, c'est-à-dire bloqué pour ne pas qu'il se déclenche, sous le trou de vol un ou deux jours avant la tentative de capture du mâle. Ceci lui permet de s'habituer au piège. L'affût pour sa capture est effectué durant une heure au moins. S'il n'a pas été vu, le piège est à nouveau bloqué et la capture est à ensuite tentée de 2 à 5 ou 6 jours plus tard. Si au terme de deux heures d'affût, il n'a pas pu être capturé, plus clairement, s'il n'est jamais venu nourrir, on abandonne. On se retrouve donc devant les cas de figure suivants:

- i) Le mâle a pu être capturé et donc identifié dans deux nichoirs différents la même saison: c'est un cas de polygynie prouvée.
- ii) On n'a pas observé de mâle venant nourrir durant au moins deux heures d'affût lors de deux journées de nourrissage différentes: C'est un cas de polygynie probable avec un mâle qui ne nourrit pas la deuxième nichée ou très peu souvent. La confusion pourrait résulter d'un cas de prédation sur le mâle entre l'éclosion et l'envol, situation toutefois plutôt peu probable.

Fréquence de la polygynie à Baulmes

Il y a eu 577 nids entre 1980 et 2016 à Baulmes. Nous avons pu prouver la polygynie dans 106 cas (18,4%) et elle est probable dans 52 autres cas (9,0%). Au total elle est présente dans 158 cas sur 577 (27,38%). Cette situation est une moyenne générale qui ne reflète pas les très grandes différences interannuelles de ces cas de polygynie. Ainsi, aucun cas n'a été observé en 2013, alors que le maximum a été atteint en 2007 avec 71,4% des nids liés à des mâles polygyne. Au cours de 6 années, le taux de polygynie a été égal ou supérieur à 50%.

Distance entre les deux nids des mâles polygynes à Baulmes

Nous avons mesuré la distance séparant les deux nids d'un mâle polygyne dans 53 cas. Elle varie de 40 mètres au minimum à 860 mètres au maximum, avec une grande majorité des cas entre 100 et 200 m (Fig. 3)

Intervalle de temps entre les deux nids des mâles polygynes à Baulmes

L'intervalle de temps séparant la date de ponte des deux nids d'un mâle polygyne a été mesuré dans 51 cas. Il varie de 0 à 21 jours. Dans le premier cas, la ponte débute exactement le même jour. Dans le dernier, la femelle débute sa ponte, au moment de l'éclosion du premier nid, ou peu après (5 à 6 jours de ponte, suivis de 13 à 14 jours d'incubation). La majorité des cas se situe dans un intervalle de 2 à 14 jours (Fig. 4)

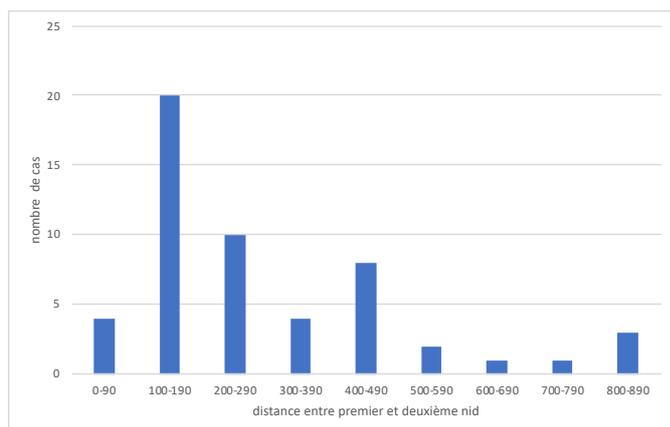


Fig. 3: Distance (mètres) entre les deux nids successifs d'un même mâle polygyne (n=53)

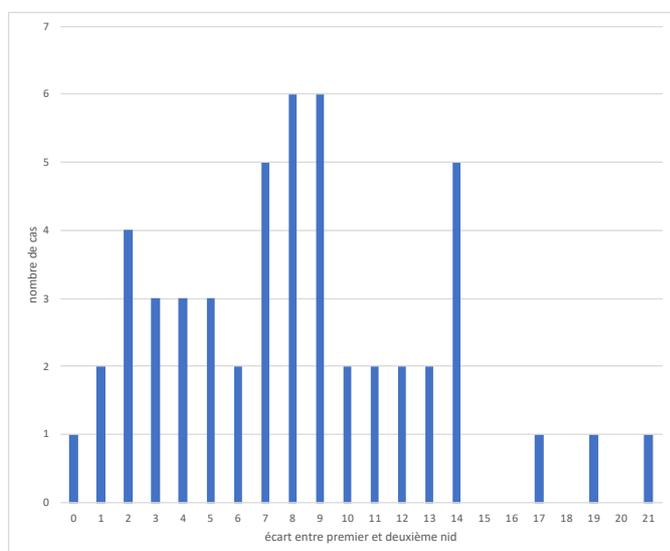


Fig. 4: Intervalle de temps entre les deux nids successifs d'un même mâle polygyne (n=53)

Vous trouverez des renseignements complémentaires concernant le but de l'étude, les méthodes de travail, les détails relatifs aux réseaux de nichoirs ainsi que les données de nidification dans les anciens rapports accessibles grâce au lien: http://dev.chouette-gobe.ch/?page_id=202. L'accès aux publications est possible sur le lien : http://dev.chouette-gobe.ch/?page_id=129

4 février 2019, rédaction, Pierre-Alain Ravussin

GOBE: Groupe ornithologique de Baulmes et environs. www.chouette-gobe.ch

- Contacts : Pierre-Alain Ravussin, Rue du Theu 12, CH – 1446 Baulmes, Téléphone, Mobile : +41 (0)79 427 18 75;
- e-mail: ravussinpa@bluwin.ch, Site internet : www.chouette-gobe.ch
- Compte bancaire: Association GOBE, compte 10-22418-4, Banque Raiffeisen du Mt-Aubert, CH-1440 Montagny-près-Yverdon, IBAN: CH82 8040 1000 0049 8411 7